

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MATAWINIE
MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue à l'hôtel de ville de Chertsey, le lundi 16 novembre 2015, à 19 h 30.

Présents : M. Michel Surprenant, maire
M. Camille Solomon, conseiller
M^{me} Annie Poitras, conseillère
M. Michel Robidoux, conseiller
M^{me} Diana J. Shannon, conseillère
M. Gilles Côté, conseiller
M. Robert Lacombe, conseiller

Sont également présentes :

M^{me} Linda Paquette, directrice générale
M^{me} Francine Bédard, directrice générale adjointe

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Moment de silence
3. Période de questions portant sur l'ordre du jour
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Approbation des procès-verbaux des séances précédentes
6. Calendrier des séances du conseil pour l'année 2016
7. Nomination des maires suppléants
8. Amendement à la résolution 2015-128 - Formation de comités consultatifs
9. Nomination représentant permanent - Conseil des maires MRC de Matawinie
10. RITDM - Renouvellement de l'entente initiale (REPORTÉ)
11. Mandat Gendron Conseil - Équité salariale
12. Vente de terrain de gré à gré - Lot 4 936 278
13. Adoption de la Politique culturelle
14. Formation d'un comité de suivi suite à l'adoption de la politique culturelle
15. Amendement résolution 2015-216 - Représentation municipale - Procédure 1250, Garon
16. Signataire autorisé - M. Miguel Brazeau, directeur Service des finances
17. Anneau de glace - Installation
18. Contrat de déneigement - Les Entreprises Jean Valois - Village
19. Contrat de déneigement - Les Entreprises YM enr. - Pont du Gouvernement
20. Fédération québécoise des municipalités (FQM) - Renouvellement d'adhésion
21. Corporation de l'aménagement de la rivière l'Assomption (CARA) - Renouvellement d'adhésion
22. Crevale - Renouvellement de la certification Oser-Jeunes
23. Autorisation d'assistance - Directrice générale - Formation ADMQ
24. Association des communicateurs municipaux du Québec (ACMQ) - Adhésion de M^{me} Natalia Correa
25. Période de questions - Dérogations mineures
26. Demande de dérogation mineure - 251, avenue Jean-Paul
27. Demande de dérogation mineure - 7040, 5^e Avenue
28. Demande de dérogation mineure - 366, rue de Verchères (REPORTÉ)
29. Mandat à la directrice générale - Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) du périmètre urbain
30. Avis de motion - Règlement décrétant l'imposition des taxes et compensations pour l'exercice financier 2016
31. Amendement - Règlement 480-2015 - Travaux réfection de l'église
32. Libération de retenue contractuelle - Sintra inc. - Rues des Malards, Bon-Air, Grenier Sud
33. Autorisation de paiement - Pierre Desmarais Expert Conseil inc. - Chemin de la Grande-vallée
34. Autorisation de paiement - Entreprises Bourget - Chemin de la Grande-Vallée

ORDRE DU JOUR (suite)

35. Autorisation de paiement - Services conseil Ghyslain Robert - Camion incendie
36. Adoption des comptes fournisseurs
37. Dépôt de l'état des activités financières
38. Dépôt des états comparatifs 2014-2015 (2^e semestre)
39. Rectifications budgétaires
40. Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des élus
41. Rapport du maire sur la situation financière
42. Le maire vous informe
43. Période de questions
44. Levée de la séance

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h 30 par le maire, M. Michel Surprenant.

2. Moment de silence

La séance débute par un moment de silence.

3. Période de questions portant sur l'ordre du jour

4. Adoption de l'ordre du jour

2015-300

Il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M. Gilles Côté et résolu unanimement que l'ordre du jour de cette séance soit adopté, tel que modifié par le report des points 10 et 28.

5. Approbation des procès-verbaux des séances précédentes

2015-301

Il est proposé par M. Gilles Côté, appuyé par M. Camille Solomon et résolu unanimement d'approuver les procès-verbaux de la séance ordinaire du 20 octobre, de la tenue de registre du 28 octobre et de la séance extraordinaire du 28 octobre 2015, tels que rédigés.

6. Calendrier des séances du conseil pour l'année 2016

2015-302

Il est proposé par M. Robert Lacombe, appuyé par M^{me} Annie Poitras et résolu unanimement que les dates des séances ordinaires du conseil, pour l'année 2016, soient fixées selon le calendrier ci-après :

18 janvier	15 août
15 février	19 septembre
21 mars	17 octobre
18 avril	21 novembre
16 mai	12 décembre
20 juin	13 décembre (adoption du budget)
18 juillet	

Toutes les séances ordinaires sont tenues à 19 h 30, à la salle municipale.

7. Nomination des maires suppléants

2015-303

Il est proposé par M. Michel Surprenant et résolu *majoritairement* que les personnes ci-après soient désignées comme maire suppléant, selon les périodes déterminées :

- ✓ 16 novembre 2015 au 15 février 2016 - M. Michel Robidoux - District 3
- ✓ 16 février au 16 mai 2016 - M. Camille Solomon - District 1
- ✓ 17 mai au 15 août 2016 - M. Robert Lacombe - District 6
- ✓ 16 août au 21 novembre 2016 - M^{me} Diana Shannon - District 4

CONTRE : M. Gilles Côté - M^{me} Annie Poitras.

8. Amendement à la résolution 2015-128 - Formation de comités consultatifs

2015-304

Il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M^{me} Diana Shannon et résolu unanimement que l'article 4 de la résolution 2015-128 soit amendé, à l'effet que les réunions des membres des comités se tiennent « au besoin » et que le texte de l'article 7 de la même résolution soit remplacé par le texte suivant : « Les recommandations des comités sont déposées au conseil municipal ».

9. Nomination représentant permanent - Conseil des maires MRC de Matawinie

ATTENDU QUE la Loi sur l'organisation territoriale municipale prévoit, à l'article 210.24, qu'en cas d'absence, d'empêchement ou de refus d'agir du maire, le conseil peut déléguer un de ses membres pour le représenter à la MRC;

ATTENDU QUE le maire a signifié au conseil son refus d'agir comme représentant de la Municipalité auprès de la MRC de Matawinie, suite à l'incompatibilité de la gestion de la MRC des terres publiques avec les orientations et les intérêts de Chertsey, préférant consacrer son temps et ses énergies à favoriser l'expression démocratique de la volonté populaire et de l'acceptabilité sociale des projets.

POUR CES MOTIFS,

2015-305

il est proposé par M. Michel Robidoux, appuyé par M. Camille Solomon et résolu unanimement :

De nommer M. Robert Lacombe comme représentant permanent de la municipalité de Chertsey auprès de la MRC de Matawinie jusqu'en novembre 2017.

De demander à la MRC de Matawinie de verser à M. Robert Lacombe le salaire et les allocations de dépenses prévues à la Loi.

De nommer le maire, Michel Surprenant, comme substitut au conseiller Robert Lacombe.

10. RITDM - Renouvellement de l'entente initiale (REPORTÉ)

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

11. Mandat Gendron Conseil - Équité salariale

2015-306

Il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M. Michel Robidoux et résolu unanimement de mandater la firme Gendron Conseil pour évaluer le maintien de l'équité salariale pour une période de cinq (5) ans, conformément aux obligations de la loi et tel que prévu à l'offre de service du 9 novembre 2015.

12. Vente de terrain de gré à gré - Lot 4 936 278

2015-307

Il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M. Robert Lacombe et résolu unanimement de vendre à M^{me} Nicole Savaria et M. Daniel Voizard un terrain connu et désigné comme étant le lot 4 936 278, cadastre du Québec, au prix de 100 \$ (plus taxes). L'acquéreur s'engage à procéder aux différentes opérations cadastrales relatives à ladite transaction.

Cette vente est faite sans aucune garantie légale. Tous les frais reliés à la présente transaction sont assumés par les acquéreurs. Le maire et la directrice générale adjointe ou la directrice générale sont autorisés à signer tout document donnant effet à la présente résolution.

13. Adoption de la Politique culturelle

ATTENDU QU' aux termes de sa résolution 2015-096, le conseil manifestait sa volonté de se doter d'une politique culturelle;

ATTENDU QUE l'élaboration de ladite politique est maintenant complétée et que le conseil en a pris connaissance.

POUR CES MOTIFS,

2015-308

il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M. Robert Lacombe et résolu unanimement que le conseil adopte la Politique culturelle telle que présentée et que dès le dépôt du plan d'action, le conseil tiendra compte des disponibilités budgétaires municipales afin de mettre en œuvre les actions proposées.

14. Formation d'un comité de suivi suite à l'adoption de la politique culturelle

2015-309

Il est proposé par M^{me} Diana Shannon, appuyé par M. Michel Robidoux et résolu unanimement que le comité chargé d'effectuer le suivi du plan d'action de la Politique culturelle soit composé de M. Robert Lacombe, conseiller responsable des questions familiales, M. Camille Solomon, conseiller attribué à la culture, M^{me} Linda Paquette, directrice générale, M^{me} Monique Picard, directrice du Service Loisirs et Culture et M^{me} Natalia Correa, directrice du Service des communications.

15. Amendement résolution 2015-216 - Représentation municipale - Procédure 1250, rue Garon

2015-310

Il est proposé par M^{me} Annie Poitras, appuyé par M. Michel Robidoux et résolu unanimement d'amender la résolution 2015-216 à l'effet d'autoriser M^{me} Francine Bédard, directrice générale adjointe, à agir en tant que représentante de la municipalité, lors de la vente par shérif de la propriété sise au 1250, rue Garon, qui aura lieu le 15 décembre prochain.

- 2015-311 16. Signataire autorisé - M. Miguel Brazeau, directeur Service des finances
- Il est proposé par M^{me} Diana Shannon, appuyé par M. Camille Solomon et résolu unanimement que M. Miguel Brazeau, directeur du Service des finances, soit autorisé à signer les transactions bancaires de la municipalité de Chertsey, aux comptes 300217 et 300798 détenus à la Caisse populaire Desjardins de la Ouareau, ainsi que tout autre document officiel relevant du Service des finances.
- 2015-312 17. Anneau de glace - Installation
- Il est proposé par M. Robert Lacombe, appuyé par M. Camille Solomon et résolu unanimement que le conseil autorise l'installation d'un anneau de glace municipal à l'emplacement du terrain de balles, dont la mise en place et l'entretien seront assumés par le Service des travaux publics.
- 2015-313 18. Contrat de déneigement - Les Entreprises Jean Valois - Village
- Il est proposé par M^{me} Annie Poitras, appuyé par M. Robert Lacombe et résolu unanimement que les travaux de déneigement et de sablage des rues des Sables, Alain, Rachel, des Pervenches, Giguère, des Ramiers, Iris, Arlequins, 1^{ère}, 2^e, 4^e et 5^e Avenues, pour la saison 2015-2016, soient effectués par la compagnie Les Entreprises Jean Valois inc., au taux horaire de 70 \$ (plus taxes) pour une moyenne de 6,5 heures par sortie, tel que spécifié à la soumission du 1^{er} novembre 2015.
- Cette somme sera prévue au budget général 2016 de la municipalité.
- 2015-314 19. Contrat de déneigement - Les Entreprises YM enr. - Pont du Gouvernement
- Il est proposé par M. Robert Lacombe, appuyé par M^{me} Diana Shannon et résolu unanimement que le dégagement des accotements au pont du Gouvernement, pour la saison 2015-2016, soit effectué par la compagnie Les Entreprises Y.M. enr., au coût de 30 \$ (plus taxes) à chaque ouverture, tel que spécifié à la soumission du 13 octobre 2015.
- Cette somme sera prévue au budget général 2016 de la municipalité.
- 2015-315 20. Fédération québécoise des municipalités (FQM) - Renouvellement d'adhésion
- Il est proposé par M^{me} Diana Shannon, appuyé par M. Camille Solomon et résolu unanimement de renouveler l'adhésion de la municipalité à la Fédération québécoise des municipalités pour l'année 2016 et de défrayer, à cette fin, un montant de 4 328,93 \$ (taxes incluses) représentant la cotisation annuelle à titre de membre.
- Cette somme sera prévue au budget général 2016 de la municipalité.
- 2015-316 21. Corporation de l'aménagement de la rivière l'Assomption (CARA) - Renouvellement d'adhésion
- Il est proposé par M. Michel Robidoux, appuyé par M. Robert Lacombe et résolu unanimement d'adhérer à la Corporation de l'aménagement de la rivière l'Assomption (CARA) pour l'année 2016 et de défrayer, à cette fin, un montant de 200 \$ (taxes incluses) pour la cotisation annuelle de la municipalité.
- Cette somme sera prévue au budget général 2016 de la municipalité.

22. Crevale - Renouvellement de la certification Oser-Jeunes

2015-317

Il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M^{me} Diana Shannon et résolu unanimement de renouveler la contribution annuelle de la municipalité pour la certification Oser-Jeunes du Comité régional pour la valorisation de l'éducation (CREVALE) pour l'année 2016 et de défrayer, à cette fin, un montant de 300 \$.

Cette somme sera prévue au budget général 2016 de la municipalité.

23. Autorisation d'assistance - Directrice générale - Formation ADMQ

ATTENDU QUE l'Association des directeurs municipaux du Québec offre un programme de formation à la fonction de directeur général et secrétaire-trésorier respectant les standards de l'enseignement supérieur qui comprend notamment des cours de base à distance (en ligne) et des activités complémentaires;

ATTENDU QUE le programme de formation basé sur le développement de compétences à la fonction de travail est supervisé et reconnu par le Cégep de Sorel-Tracy et soutenu par la Mutuelle des municipalités du Québec;

ATTENDU QUE la municipalité de Chertsey souhaite que M^{me} Linda Paquette, directrice générale et secrétaire-trésorière, s'inscrive au programme de formation dans le respect des règles établies par l'association, à savoir l'engagement de l'apprenant à le suivre sur une période maximale de six ans, à raison d'au moins trois cours par année auxquels se grefferont obligatoirement des activités complémentaires pour le maintien du titre DMA;

ATTENDU QU' au terme du programme réussi, un titre lié à la fonction de travail lui sera décerné par l'association ainsi qu'une attestation de formation continue par le Cégep.

POUR CES MOTIFS,

2015-318

il est proposé par M^{me} Diana Shannon, appuyé par M. Camille Solomon et résolu unanimement d'autoriser M^{me} Linda Paquette à s'inscrire au programme de formation de l'Association des directeurs municipaux du Québec et de défrayer l'achat des cours en ligne prévus au programme de formation aux fins de l'obtention du titre DMA émis par l'association, à raison de 3 cours par année, dont le premier cours obligatoire de l'année 2015 est au montant de 503,59 \$ (taxes incluses).

24. Association des communicateurs municipaux du Québec (ACMQ) - Adhésion de M^{me} Natalia Correa

2015-319

Il est proposé par M^{me} Diana Shannon, appuyé par M. Michel Robidoux et résolu unanimement d'autoriser M^{me} Natalia Correa, directrice du Service des communications, à adhérer à l'Association des communicateurs municipaux du Québec pour l'année 2016 et de défrayer le coût de la cotisation annuelle de 250 \$ (plus taxes).

Cette somme sera prévue au budget général 2016 de la municipalité.

25. Période de questions - Dérogations mineures

Le conseil prend en considération l'avis de toute personne intéressée avant de rendre une décision relativement aux demandes de dérogations mineures ci-après mentionnées :

26. Demande de dérogation mineure - 251, avenue Jean-Paul

2015-320

Il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M^{me} Diana Shannon et résolu unanimement que suite à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, le conseil **accepte** la demande de dérogation mineure de M^{me} Diane Latendresse, en ce qui concerne la bande de protection riveraine du bâtiment principal et du gazebo à 12,03 mètres et 14,02 mètres de la propriété située au 251, avenue Jean-Paul.

Cependant, le conseil **refuse** la demande de dérogation mineure de M^{me} Diane Latendresse, en ce qui concerne la marge latérale à 0,63 mètre du gazebo de la propriété située au 251, avenue Jean-Paul.

27. Demande de dérogation mineure - 7040, 5^e Avenue

2015-321

Il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M^{me} Annie Poitras et résolu unanimement que suite à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, le conseil **refuse** la demande de dérogation mineure de M^{me} Ginette Naud et M. André Urbain, en ce qui concerne la marge latérale du bâtiment principal à 0,04 mètre de la propriété située au 7040, 5^e avenue.

Cependant, le conseil serait favorable à accorder une dérogation mineure pour réduire la superficie du terrain voisin et rendre conforme la marge latérale du bâtiment principal du demandeur.

Une représentation est faite par le citoyen concerné.

28. Demande de dérogation mineure - 366, rue de Verchères (REPORTÉ)

Une représentation est faite par le citoyen concerné et ce point est reporté à une séance ultérieure.

29. Mandat à la directrice générale - Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) du périmètre urbain

2015-322

Il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M^{me} Annie Poitras et résolu unanimement que suite à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, le conseil demande à la directrice générale d'entreprendre des démarches auprès des ressources internes de la municipalité et/ou, si cela s'avère nécessaire, auprès de ressources extérieures, en vue de l'élaboration d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale du périmètre urbain.

30. Avis de motion

Avis de motion est donné par M. Michel Robidoux à l'effet qu'il soit présenté, à une séance subséquente du conseil, un règlement décrétant l'imposition des taxes et compensations pour l'exercice financier 2016.

- 2015-323 31. Amendement - Règlement 480-2015 - Travaux réfection de l'église
- Il est proposé par M. Camille Solomon, appuyé par M^{me} Annie Poitras et résolu unanimement que l'article 1 du règlement 480-2015, décrétant des travaux de réfection de l'église Saint-Théodore et l'achat de mobilier et d'équipement audiovisuel et autorisant un emprunt n'excédant pas 150 000 \$ à cette fin, soit amendé à l'effet d'ajouter, après le mot « cent cinquante mille dollars », la phrase suivante : « tel que détaillé au document administratif de l'estimation des coûts, daté du 1^{er} octobre 2015 et inclus en annexe du présent règlement pour en faire partie intégrante ».
- 2015-324 32. Libération de retenue contractuelle - Sintra inc. - Rues des Malards, Bon-Air, Grenier Sud
- Il est proposé par M. Robert Lacombe, appuyé par M. Camille Solomon et résolu unanimement que le conseil autorise la libération de la retenue contractuelle de 5 % au montant de 25 474,91 \$ (taxes incluses), de la firme Sintra inc., relativement aux travaux de réfection réalisés sur les rues des Malards, Bon-Air et Grenier Sud.
- 2015-325 33. Autorisation de paiement - Pierre Desmarais Expert Conseil inc. - Chemin de la Grande-vallée
- Il est proposé par M. Robert Lacombe, appuyé par M. Gilles Côté et résolu unanimement de procéder au paiement d'un montant de 3 334,27 \$ (taxes incluses) à la firme Pierre Desmarais Expert Conseil inc., dans le cadre des travaux de réfection du chemin de la Grande-Vallée.
- Cette dépense est financée par le programme de transfert aux municipalités du Québec d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence 2014-2018.
- 2015-326 34. Autorisation de paiement - Entreprises Bourget - Chemin de la Grande-Vallée
- Il est proposé par M. Robert Lacombe, appuyé par M. Camille Solomon et résolu unanimement de procéder au paiement d'un montant de 439 150,81 \$ (taxes incluses) aux Entreprises Bourget inc., dans le cadre des travaux de réfection du chemin de la Grande-Vallée.
- Cette dépense est financée par le programme de transfert aux municipalités du Québec d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence 2014-2018.
- 2015-327 35. Autorisation de paiement - Services conseil Ghyslain Robert - Camion incendie
- Il est proposé par M. Robert Lacombe, appuyé par M. Michel Robidoux et résolu unanimement de procéder au paiement d'un montant de 1 925,83 \$ (taxes incluses) à la firme Services conseil Ghyslain Robert, dans le cadre de la préparation du devis technique relatif à l'achat d'un camion autopompe incendie.
- Cette dépense est autorisée aux termes du règlement 481-2015.

36. Adoption des comptes fournisseurs

2015-328

Il est proposé par M^{me} Diana Shannon, appuyé par M. Camille Solomon et résolu unanimement d'autoriser les déboursés effectués pour le mois d'octobre 2015 au montant de 1 310 762,68 \$, tels que déposés par la directrice générale et secrétaire-trésorière, dont la liste est incluse en annexe du procès-verbal pour en faire partie intégrante. Ces déboursés concernent les comptes fournisseurs, les chèques de salaires et les paiements via Internet pour le mois courant.

Le conseil accepte la liste des comptes à payer au 31 octobre 2015, au montant de 223 893,93 \$ et en autorise le paiement.

Conformément aux dispositions du 3^e alinéa de l'article 5 du règlement 414-2011, le conseil a pris connaissance de la liste des dépenses effectuées et autorisées par les directeurs de service dans le cadre de leur délégation.

Linda Paquette, directrice générale et secrétaire-trésorière

37. Dépôt de l'état des activités financières

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose au conseil municipal l'état des activités financières pour la période du 1^{er} au 31 octobre 2015.

38. Dépôt des états comparatifs 2014-2015 (2^e semestre)

La directrice générale et secrétaire-trésorière, M^{me} Linda Paquette, dépose au conseil municipal les états comparatifs 2014-2015 (2^e semestre), tel que requis par l'article 176.4 du Code municipal du Québec.

39. Rectifications budgétaires

2015-329

Il est proposé par M. Robert Lacombe, appuyé par M. Michel Robidoux et résolu unanimement d'accepter les rectifications budgétaires, telles que préparées et incluses en annexe du présent procès-verbal.

40. Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des élus

En vertu des dispositions de l'article 357 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q.,c.E.2.2), tous les membres du conseil ont déposé, dans le délai imparti, leur déclaration d'intérêts pécuniaires.

41. Rapport du maire sur la situation financière

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal du Québec, je fais rapport sur la situation financière de la municipalité.

L'exercice financier 2014 s'est soldé par un équilibre budgétaire résultant de recettes se chiffrant à 9 477 693 \$, comparativement aux dépenses et affectations de 9 477 693 \$, tel que vérifié par la firme Boisvert & Chartrand (S.E.N.C.R.L.).

Nous prévoyons terminer l'année financière 2015 en situation d'équilibre budgétaire, dépendant des exigences de déneigement d'ici le 31 décembre 2015.

41. Rapport du maire sur la situation financière (suite)

Réalisations 2015

Sur un budget global de 9 560 958 \$, un peu moins de 7 000 000 \$ constituent des frais fixes pour des obligations incontournables ou des quotes-parts non discutables. Ainsi, la quote-part de la MRC est d'environ 617 000 \$, celle de la Sûreté du Québec est d'environ 940 000 \$. La gestion des matières résiduelles est de 1 065 000 \$, la gestion de la dette, capital et intérêts et le remboursement du fonds de roulement est de 1,6 M \$, les salaires des employés et des élus représentent 2,8 M \$, pour un total d'un peu moins de 7 millions de dollars.

En 2015, entre autres réalisations, des investissements importants de l'ordre de 1 000 000 \$ ont été faits pour les travaux de réfection sur les chemins des Monts et Grande-Vallée. Le contrat de Marie-Reine-des-Cœurs a été accordé, mais les travaux ont été reportés en 2016 suite à l'exploitation imprévue de la carrière Marie-Reine-des-Cœurs.

Programme triennal en immobilisations

Pour l'année 2015, des investissements prévus de 227 652 \$ sont réalisés. Quant au montant de 218 800 \$ prévu pour l'année 2016, celui-ci sera révisé lors de l'élaboration du budget 2016, selon les sommes disponibles et l'ordre de priorité établi par le conseil.

Orientations du prochain budget

Comme il a été indiqué à la séance publique du 14 novembre, l'orientation première demeure le contrôle des finances publiques et le respect de l'engagement de limiter la hausse des taxes foncières à l'indice du coût de la vie.

Nous aurons à décider sur la construction d'un réseau Internet haute vitesse, qui impliquerait un processus d'appel d'offres.

Nous devons étudier des hypothèses d'amélioration de notre réseau d'aqueduc et d'égouts, qui a atteint sa capacité maximale.

Nous prévoyons la construction d'une caserne incendie sur la rue Principale, à l'emplacement actuel du garage Ritchie, acquis à cette fin.

Nous allons continuer d'améliorer nos communications avec les citoyens, par la poursuite de nos rencontres régulières et par l'installation d'un afficheur électronique.

Contrats de plus de 25 000 \$

Je dépose la liste des contrats de plus de 25 000 \$, octroyés depuis le rapport déposé à la séance de novembre 2014.

FOURNISSEURS	MONTANTS	DESCRIPTION
Benson	28 064 \$	Pièces d'auto
Boisvert & Chartrand S.E.N.C.R.L.	29 549 \$	Honoraires professionnels
CLICC	106 302 \$	Contribution annuelle
Compo Recycle	1 188 857 \$	Contrat matières résiduelles
Croix Bleue	147 449 \$	Assurances collectives
Dépanneur Latendresse	25 965 \$	Diesel
Dunton Rainville S.E.N.C.	36 268 \$	Honoraires professionnels
Équipement Laurentien enr.	59 767 \$	Entretien véhicules lourds
Entreprises Roland Morin	668 541 \$	Déneigement, sable, gravier

41. Rapport du maire sur la situation financière (suite)

FOURNISSEURS	MONTANTS	DESCRIPTION
Groupe Ultima inc.	107 016 \$	Assurances générales
Hydro-Québec	136 443 \$	Électricité
Machinerie Saint-Jovite	69 144 \$	Pièces d'auto
MRC de Matawinie	519 801 \$	Quote-part annuelle
Orizon Mobile	27 858 \$	Programmation radio
Patrick Morin inc.	27 275 \$	Articles de quincaillerie
Pavage J.D. inc.	210 574 \$	Travaux de pavage
PG Solutions inc.	56 250 \$	Contrat d'entretien et fournitures
Pierre Desmarais Expert-Conseil	30 438 \$	Honoraires professionnels
Énergies Sonic Rive-Nord	151 039 \$	Diesel
Sintra inc.	27 570 \$	Asphalte
Somavrac c.c. inc.	56 724 \$	Abat-poussière
Techno Diesel inc.	25 414 \$	Pièce d'auto
Industries Usifac Rawdon inc.	26 531 \$	Entretien véhicules lourds
Mines Seleine	41 419 \$	Achat de sel de déglacage

Traitement des élus municipaux

Ma rémunération annuelle, en tant que maire, est de 25 710 \$ avec une allocation de dépenses de 12 855 \$.

Pour siéger au conseil des maires de la MRC de Matawinie, le maire reçoit une rémunération mensuelle de base de 411,35 \$ avec une allocation de dépenses non imposable de 205,68 \$, à laquelle s'ajoute un montant de 113,66 \$ plus une allocation de dépenses non imposable de 56,83 \$ par présence aux réunions. Les frais de déplacements sont de 0,525 \$ du kilomètre.

Pour leur part, les conseillers reçoivent une rémunération annuelle de 8 685 \$ et une allocation de dépenses de 4 343 \$. Durant la période où un conseiller agit comme maire suppléant, il reçoit une rémunération additionnelle mensuelle de 723,79 \$ et une allocation de dépenses de 361,89 \$.

Afin de donner suite à un engagement électoral, j'ai versé, en 2015, 10 % de ma rémunération de base et de mon allocation de dépenses à des organismes communautaires, soit le Groupe des Montagnards, la Fondation JAC et les Amis de la Forêt Ouareau.

Michel Surprenant, maire

42. Le maire vous informe

Le maire informe les citoyens des dossiers en cours.

43. Période de questions

On compte 23 personnes dans l'assistance.

44. Levée de la séance

2105-330

Il est proposé par M. Michel Robidoux, appuyé par M. Gilles Côté et résolu unanimement que la séance soit levée à 21 h.

Directrice générale adjointe

Maire